



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fédérations

Question écrite n° 119746

Texte de la question

Mme Cécile Dumoulin appelle l'attention de M. le ministre des sports sur les préoccupations de la fédération de tennis ballon France dans l'attente d'une reconnaissance officielle de cette pratique sportive. En effet, la ligue française de tennis ballon France, membre de la fédération internationale de tennis ballon (FIFTA), comptabilise environ 25 clubs ainsi qu'une équipe de France qui est 4e aux derniers championnats d'Europe. Le manque de reconnaissance officielle de cette pratique sportive handicape sérieusement la fédération de tennis ballon France qui est aujourd'hui une des fédérations fortes sur le plan sportif, mais la moins armée pour faire face à l'évolution de ce sport. Au vu de ces éléments, elle lui demande ses intentions dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le ministre des sports est très attentif au développement de toutes les pratiques sportives comme en attestent les différents travaux entrepris sur les sports dits émergents. Concernant le tennis ballon, à ce jour, l'association dite « Fédération de tennis ballon France » n'a pas d'agrément ministériel. Si sa pratique se développe en France depuis une dizaine d'années, il apparaît néanmoins que le degré de structuration du tennis ballon en France n'est pas encore suffisant pour prétendre à un agrément ministériel. Néanmoins, le ministère des sports, soucieux de développer l'ensemble des pratiques sportives, mène depuis plusieurs années une politique de regroupement des disciplines apparentées au sein d'une fédération qui les rassemble. Ainsi, des possibilités d'accueil par une fédération sportive agréée et délégataire déjà existante (Fédération française de tennis ou Fédération française de football) pourraient être envisagées sous réserve d'un accord bipartite. Le ministre des sports engage la Fédération de tennis ballon à se rapprocher de l'une d'elles à sa convenance.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119746

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10746

Réponse publiée le : 20 décembre 2011, page 13389